www.csssqn.qc.ca

Québec le 29 juillet 2013

Avis important

Retrait de l'ordonnance collective : OC-13 – Administration d'épinéphrine lors de réaction anaphylactique

Téléphone: 418 663-3535

Télécopieur: 418 663-7284

Prendre note que l'ordonnance collective ci-haut mentionné a été remplacé par une règle de soins infirmier RS-11- Administrer de l'épinéphrine lors d'un choc anaphylactique disponible sur l'intranet du CSSSQN.

DSPH du CSSSQN

